CERTIFICAT DE COMPENSATION DU CO2

Swiss Climate SA confirme par la présente le retrait des certificats des projets de protection du climat de haute qualité pour :

Banque Cantonale Bernoise SA

La quantité suivante d'émissions de CO2 a été compensée :

1153 TONNES DE CO₂

But: compenser les émissions directes et indirectes de CO2 de l'année 2022.

Les certificats de CO2 ont été fournis par le projet de protection du climat suivant :

- Protection du climat dans la forêt suisse (région de Napf BE, ISO 14064-2)

Le projet dans la région de Napf assure le stockage du CO₂ et favorise la biodiversité dans la forêt suisse.

Berne, 10.02.2023

Othmar Hug

Directeur, Swiss Climate AG

